

RADON

Le radon est un gaz radioactif présent naturellement dans l'air, le sol et l'eau.

À l'extérieur, le radon se dilue rapidement et sa concentration moyenne reste généralement faible mais, dans les lieux confinés, il peut s'accumuler et atteindre des concentrations élevées.

La carte nationale du potentiel radon des formations géologiques classe en 3 niveaux (faible, moyen et élevé) les communes.

Le potentiel radon fournit un niveau de risque relatif à l'échelle d'une commune. Il ne présage en rien des concentrations présentes dans les habitations. Elles dépendent de plusieurs autres facteurs comme l'étanchéité de l'interface entre le bâtiment et le sol ou le taux de renouvellement de l'air intérieur.

Potentiel Radon de catégorie 1

Les communes à potentiel radon de catégorie 1 sont celles localisées sur les formations géologiques présentant les teneurs en uranium les plus faibles. Ces formations correspondent, notamment, aux formations calcaires, sableuses et argileuses constitutives des grands bassins sédimentaires et à des formations volcaniques basaltiques.

Les communes membres d'Alès Agglomération concernées :

- Boucoiran-Nozières
- Brignon
- Brouzet-lès-Alès
- Castelnau-Valence
- Cruviers-Lascours
- Deaux
- Euzet
- Les Plans
- Lézan
- Martignargues
- Massanes
- Massillargues-Atuech
- Ners
- Ribaute-les-Tavernes
- Saint-Julien-de-Cassagnas
- Saint-Césaire-de-Gauzignan
- Saint-Étienne-de-l'Olm
- Saint-Jean-de-Ceyrargues
- Saint-Jean-de-Serres
- Saint-Maurice-de-Cazevieille

- Saint-Paul-la-Coste
- Saint-Sébastien-d'Aigrefeuille
- Salindres
- Seynes

Potentiel Radon de catégorie 2

Les communes à potentiel radon de catégorie 2 sont celles localisées sur des formations géologiques présentant des teneurs en uranium faibles mais sur lesquelles des facteurs géologiques particuliers peuvent faciliter le transfert du radon vers les bâtiments. Les communes concernées sont, notamment, celles recoupées par des failles importantes ou dont le sous-sol abrite des ouvrages miniers souterrains...

Les communes membres d'Alès Agglomération concernées :

- Bagard
- Boisset-et-Gaujac
- Méjannes-les-Alès
- Mons
- Monteils
- Rousson
- Saint-Christol-lez-Alès
- Saint-Hilaire-de-Brethmas
- Saint-Hippolyte-de-Caton
- Saint-Just-et-Vacquières
- Saint-Privat-des-Vieux
- Servas
- Tornac
- Vézénobres

Potentiel Radon de catégorie 3

Les communes à potentiel radon de catégorie 3 sont celles qui, sur au moins une partie de leur superficie, présentent des formations géologiques dont les teneurs en uranium sont estimées plus élevées comparativement aux autres formations. Les formations concernées sont notamment celles constitutives de massifs granitiques, certaines formations volcaniques mais également certains grès et schistes noirs.

Les communes membres d'Alès Agglomération concernées :

- Alès
- Anduze
- Aujac
- Bonnevaux

- Branoux-les-Taillades
- Cendras
- Chambon
- Chamborigaud
- Concoules
- Corbès
- Générargues
- Genolhac
- La Grand-Combe
- La Vernarède
- Lamelouze
- Laval-Pradel
- Le Martinet
- Les Mages
- Les Salles-du-Gardon
- Mialet
- Portes
- Saint-Florent-sur-Auzonnet
- Saint-Jean-de-Valérisclé
- Saint-Julien-les-Rosiers
- Saint-Bonnet-de-Salendrinque
- Saint-Jean-du-Gard
- Saint-Jean-du-Pin
- Saint-Martin-de-Valgagues
- Sainte-Cécile-d'Andorge
- Sainte-Croix-de-Caderle
- Sénéchas
- Soustelle
- Thoiras
- Vabres

Plus d'infos

Retrouvez l'ensemble des informations sur le site du Système d'Information Géographique (SIG) d'Alès Agglomération.

[Cliquez ici](#)